

Communiqué de presse
Révision du SCoT du Chablais :
Venez et participez à la réunion publique !

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais a été initiée en Novembre 2015. Les élus du Chablais ont débattu des grandes orientations du projet politique du futur SCoT en Novembre 2016.

Avant le vote d'arrêt du SCoT en comité syndical et l'enquête publique qui suivra, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) **organise une réunion publique :**

Samedi 24 novembre 2018
de 10h à 13h
au Palais Lumière à Evian-les-Bains

Afin d'informer l'ensemble des habitants et appeler chacun à s'exprimer, cette réunion publique présentera les orientations et les objectifs du SCoT, qui posent les bases du Chablais de 2040. Elle sera aussi l'occasion de revenir sur les grandes étapes passées et à venir de la révision du SCoT.

Qu'est ce qu'un SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme formalisant un projet d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il concerne 136 000 habitants sur les 3 EPCI du Chablais (CCHC, Thonon Agglo et CCPEVA).

Le document d'orientation et d'objectifs du SCoT qui sera présenté lors de cette réunion sert de cadre de référence aux politiques publiques d'aménagement et s'impose règlementairement aux documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités couvertes par le périmètre du SCoT (PLU et PLUi). Se loger, se déplacer, préserver l'environnement et le cadre de vie, travailler, développer l'emploi et les activités économiques sont autant de thématiques stratégiques pour l'avenir du territoire. Le SCoT vise un développement équilibré et cohérent entre les territoires qu'ils soient montagnards ou littoraux.

ZOOM sur le SCoT du Chablais et informations sur la révision

Un premier SCoT a été validé en 2012 pour le territoire du Chablais et il s'agit, aujourd'hui, de réviser ce document de référence afin de répondre aux évolutions du territoire qui connaît un développement rapide, soumis à des pressions importantes.

En effet, outre son environnement exceptionnel et son cadre de vie de qualité, l'attractivité du territoire est en grande partie liée à la proximité de la Suisse. Si le Chablais bénéficie de l'importante dynamique démographique et résidentielle induite en particulier par l'attractivité de la métropole genevoise et Lausanne, le territoire connaît également des mutations rapides et doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis.

Aussi, les élus ont souhaité exprimer par le SCoT une volonté d'accompagner ces dynamiques de développement par des politiques d'aménagements ambitieuses en matière de préservation de l'espace agricole, de valorisation des paysages et de l'environnement, de soutien à l'emploi local et au tourisme, etc.

L'information du public et la concertation

En 2017, la population a été invitée à participer et à s'exprimer sur l'avenir du Chablais à l'occasion d'une première série de réunions publiques. Elles ont permis de recueillir largement les idées et remarques sur l'avenir du territoire. Il s'agit aujourd'hui de continuer la démarche d'association de la population locale.

Tous les documents relatifs à la procédure de révision sont accessibles sur le site Internet du SIAC www.siac-chablais.fr (rubrique DOCUMENTS / Procédure de révision du SCoT : <http://www.siac-chablais.fr/documentation/scot-en-revision>) et en consultation au siège du SIAC tout au long de la procédure. Un registre de concertation est également à disposition du public au siège du SIAC 23 Grande Rue à Thonon-les-Bains.

La phase de concertation a pour objectif de permettre l'élaboration des éléments du SCoT révisé en associant pleinement la population. Au terme de cette concertation avec le public, un bilan sera tiré et le projet sera arrêté pour être soumis à enquête publique.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

2, av. des Allobroges - Square Voltaire - BP 33

74201 Thonon-les-Bains Cedex

Tél. : 04.50.04.24.24

Courriel : communication@siac-chablais.fr

www.siac-chablais.fr

